

COMMUNE DE SAINT-NECTAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Votants : 15

Date de convocation : 13 mars 2009

L'an deux mil neuf, le dix-neuf mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-NECTAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'école de Saint-Nectaire, sous la présidence de Monsieur BELLONTE Alphonse, Maire.

Présents : Mrs BELLONTE Alphonse, VACHERESSE Maurice, DABERT Jean-Louis, RIGAUD Alain, CHALEMBEL René, FREVILLE Georges, THUMANN Jocelyn, DESSERRE Julien, PLANEIX Thierry, Mmes CROZET Marie-Elisabeth LEMENAGER Noëlle, BABONNEAU Carole, CHARVILLAT-MAURY Lucienne, CORNY Anne, KOOLLOOS Dominique.

Absent excusé : aucun

Pouvoir : aucun

Secrétaire de Séance : Mademoiselle Crozet Marie-Elisabeth

Objet : APPROBATION DU SCHEMA DE ZONAGE GENERAL D'ASSAINISSEMENT/ CONFIRMATION DE L'APPROBATION APRES ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire rappelle :

- * les articles R 2224-8, R 2224--9 et R 2224- 10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- * la décision du conseil municipal du 11 décembre 2006 de mettre à jour le schéma de zonage général d'assainissement, et les moyens mis en œuvre,
- * la décision du conseil municipal du 13 novembre 2008 d'approuver le schéma général d'assainissement et sa mise à enquête publique,
- * l'arrêté municipal du 27 novembre 2008 soumettant le projet à enquête publique et précisant les conditions de cette enquête,
- * l'enquête publique qui s'est déroulée du lundi 22 décembre 2008 au vendredi 23 janvier 2009 inclus.
- * et le rapport et l'avis du commissaire enquêteur.

Considérant l'avis favorable à ce projet de Monsieur le Commissaire Enquêteur, émis dans son rapport accompagné d'un avis motivé du et rendu le 23 février dernier,

sachant que ses conclusions sont les suivantes : *...le zonage d'assainissement proposé valorise, tel qu'il est, le potentiel de la commune. La préservation de la vocation agricole de son territoire est assurée, tout comme son avenir touristique ; en même temps, la pression urbaine sur l'espace naturel est contenue.*

Le présent schéma permettra de faciliter la requalification des zones dans le futur PLU qu'il a été confirmé au commissaire enquêteur lors de sa visite au service de l'urbanisme de la DDE à Issoire.

Ce projet fait partie de l'actuelle réflexion engagée au sein du Conseil Municipal sur l'aménagement du Bourg et des hameaux et sur les projets de construction susceptibles d'être réalisées à court et à moyen termes.

Il paraît essentiel de ne pas en différer plus longtemps l'exécution.

Le soussigné émet un avis favorable à ce projet ...

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer .

Après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré , le conseil municipal :

- **confirme son approbation du schéma de zonage d'assainissement comprenant :
une notice de zonage d'assainissement et deux plans (secteur sud et secteur nord) ,**
- **demande l'application de ce schéma ,**
- **autorise le Maire à signer et faire l'ensemble des démarches nécessaires.**

Ce schéma de zonage d'assainissement est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Sous-Préfecture.

Cette délibération devenant exécutoire à compter de sa réception en Sous-Préfecture , sous réserve de l'accomplissement des mesures de publicité (affichage en mairie et mention dans un journal d'annonces légales).

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le : 20 mars 2009.

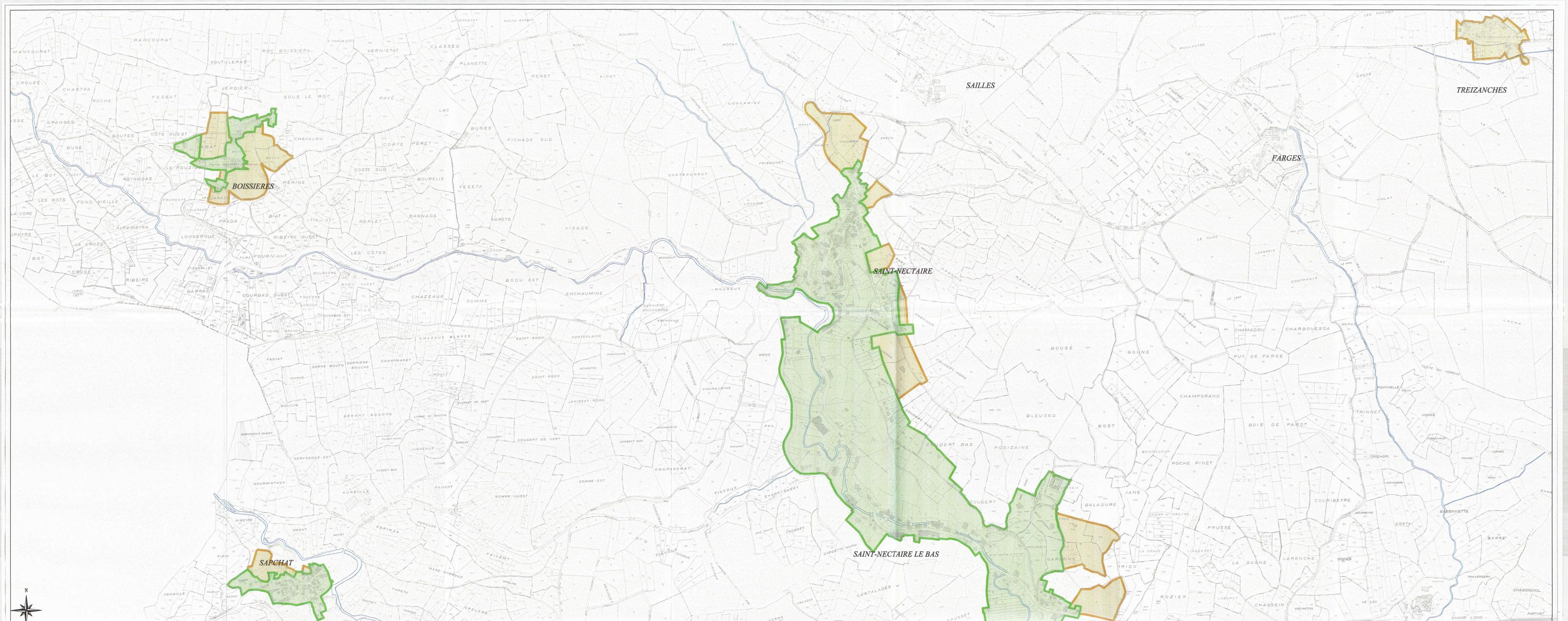
Le Maire,

Alphonse BELLONTE

Reçu à la Sous-Préfecture
DISSOIRE le

20 MAR 2009





DEPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME
COMMUNE DE SAINT-NECTAIRE

SECTEUR SUD

Reçu à la Sous-Préfecture
d'Issoire, le
17 NOV 2008



CARTE DE ZONAGE

C	03/12/2008	J.MOLLIER	Modifications de limite	F.THERIET
B	04/07/2007	P.FANJON	Modifications de limite	G.VENANT
A	14/02/2007	J.MOLLIER	Projet de mise à jour	T.RONC
Int			Modifications	
Fond de Plan dressé par		Cadastre	Nom du Fichier : C:\000091_ASS.dwg	

DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT

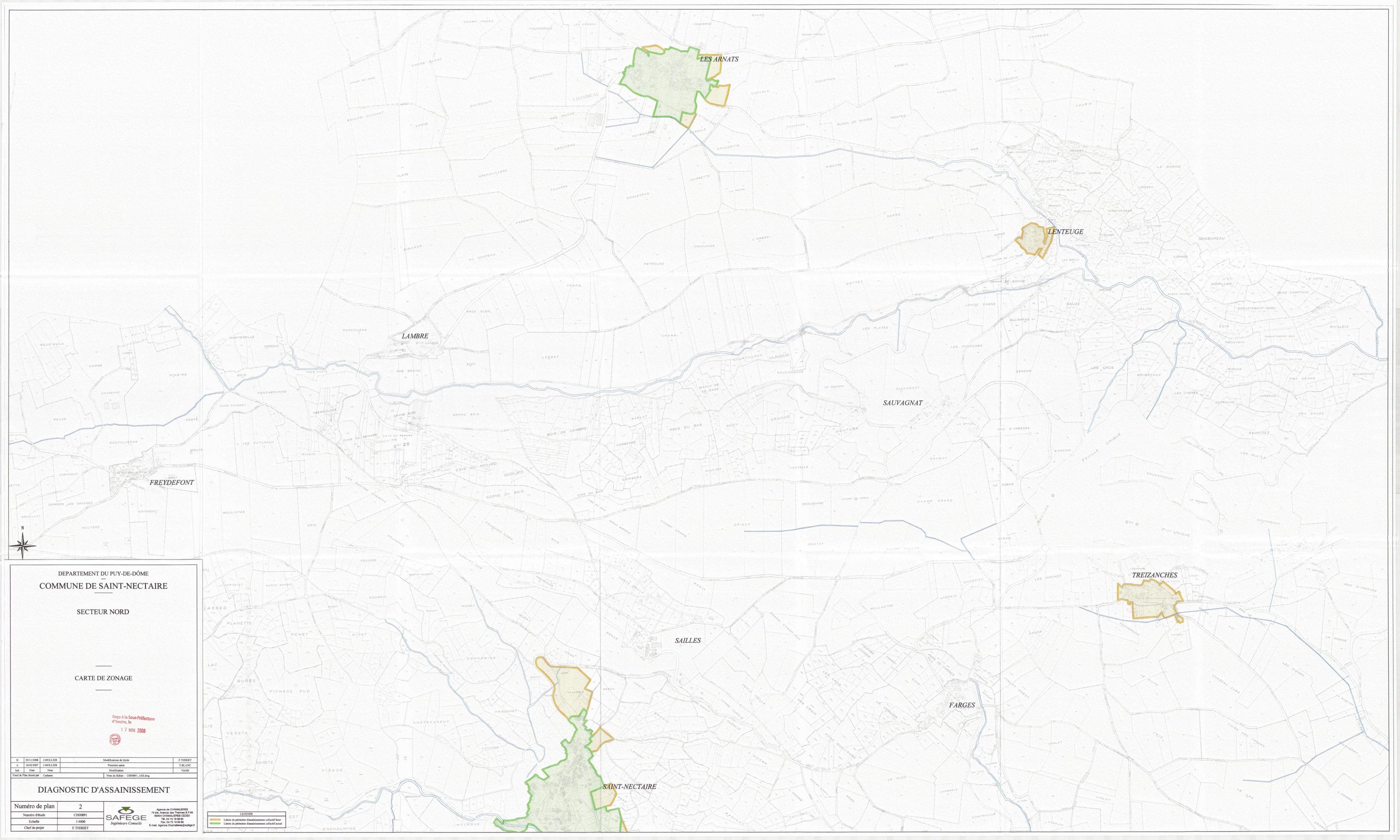
Numéro de plan	1
Numéro d'étude	C100891
Echelle	1:4000
Chef de projet	F.THERIET



Agence de CHAMALIERES
74 Rue Avenue des Thermes BP 20
63404 CHAMALIERES CEDEX
Tél. 04 73 19 09 00
Fax 04 73 19 09 00
E-mail: Agence.Chamaliere@safegat.fr

LEGENDE

	Ligne de périmètre d'assainissement collectif actuel
	Ligne de périmètre d'assainissement collectif futur



DEPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME
COMMUNE DE SAINT-NECTAIRE

SECTEUR NORD

CARTE DE ZONAGE

Reçu à la Sous-Préfecture
d'Issoire, le
17 NOV 2008

B	03/11/2008	J.MOLLIER	Modifications de liste	F.THERIET
A	16/02/2007	J.MOLLIER	Première saisie	T.BLANC
Int.			Modifications	
Fond de Plan dressé par :	Cadenas		Nom de Fichier :	CH0801_ASS.dwg

DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT

Numéro de plan	2
Numéro d'étude	CH08091
Echelle	1/4000
Chef de projet	F.THERIET

SAFEGE
Ingénieurs Conseils

Agence de CHAMALÈRES
74 bis, Avenue du Théâtre 89 000
89404 CHAMALÈRES CEDEX
Tél. 04 77 19 00 01
Fax 04 77 19 00 00
E-mail: Agence.Chamalers@safege.fr

LEGENDE

	Limites du périmètre d'aménagement collectif final
	Limites du périmètre d'aménagement collectif initial